

publica



La prévoyance

Le magazine de PUBLICA

N° 1 – 2021

Contenu

- 02 Éditorial
- 03 L'exercice 2020
- 04 Entretien avec Doris Bianchi
- 08 Au fait, connaissez-vous... ?
- 09 LPP : mesdames, pensez à votre prévoyance !
- 11 Quand je serai à la retraite...
- 12 Contact/ Impressum

PUBLICA vous informe

- 06 Séminaires sur la prévoyance
- 07 Maintien volontaire de l'assurance dans le cadre de la prévoyance professionnelle
- 07 Assemblée des délégués de PUBLICA
- 10 De nouvelles têtes chez PUBLICA
- 10 Le nouveau portail en ligne



Cher lecteur, chère lectrice,

Votre prévoyance me tient à cœur. Depuis novembre dernier, je suis la nouvelle directrice de PUBLICA. C'est un retour aux caisses de pensions, à un thème dont, petite fille, j'entendais déjà parler à table. Toute la génération qui a grandi dans les années 80 se rappelle certainement cette année 1985 où les caisses de pensions sont devenues obligatoires. Pour mes parents comme pour nombre de personnes salariées, c'était un progrès social. Les déductions salariales correspondantes pesaient bien sûr sur le budget familial, mais ajoutées aux cotisations versées par les employeurs et aux intérêts, elles permettent aujourd'hui à mes parents de disposer d'une couverture financière pour leur retraite.

La prévoyance professionnelle évolue et reste synonyme de progrès social. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les personnes salariées les plus âgées qui perdent leur emploi peuvent demander le maintien volontaire de l'assurance dans leur caisse de pensions. Auparavant, qui voyait ses rapports de travail résiliés, sortait aussi de sa caisse. Désormais, chez PUBLICA aussi, les personnes assurées de 58 ans ou plus qui perdent leur travail peuvent rester assurées. PUBLICA offre une grande souplesse, car le gain assuré peut être fixé à un niveau plus bas, ce qui entraîne des cotisations moins élevées.

Un autre sujet me tient particulièrement à cœur : la prévoyance des femmes. Là encore, des évolutions sont nécessaires. Car les femmes touchent des rentes de vieillesse environ 37% moins élevées que celles des hommes. Nous observons aussi ce « Gender Pension Gap » chez PUBLICA. En 2020, alors que la rente moyenne versée aux hommes était de 3416 francs par mois, elle était de 2283 francs pour les femmes. Cette différence s'explique principalement par un parcours professionnel divergent : les femmes, qui s'occupent essentiellement de la famille et arrêtent de travailler ou recourent au temps partiel, ne perçoivent que de faibles prestations de la prévoyance professionnelle. Par ailleurs, je constate souvent un manque d'intérêt des femmes pour les questions financières, dont leur propre caisse de pensions. Afin d'éveiller cet intérêt chez les femmes assurées par PUBLICA, notre magazine vous propose la nouvelle rubrique « LPP : mesdames, pensez à votre prévoyance ! », où vous trouverez des explications simples et des conseils concrets sur la manière d'améliorer votre prévoyance.

Comme moi, les collaborateurs et collaboratrices de PUBLICA mettent toute leur énergie pour garantir la stabilité financière de votre prévoyance professionnelle. L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a affecté la santé et assombri l'horizon financier de nombreuses personnes. Cette situation tendue ne s'est toutefois pas répercutée sur les marchés financiers. C'est pourquoi PUBLICA est en mesure de présenter un résultat annuel étonnamment réjouissant. PUBLICA a réalisé une performance annuelle de 4,2% sur sa fortune totale consolidée de plus de 42,5 milliards de francs. Le degré de couverture a ainsi pu être amélioré, passant de 104,1% à 106,6%. Une activité de placement réfléchie qui évalue les effets durables sur le climat, l'environnement et les personnes, restera, en 2021 aussi, une tâche exigeante. PUBLICA a les ressources pour relever ce défi.

Cordialement,


Doris Bianchi

L'exercice 2020

Malgré la pandémie de Covid-19 et l'effondrement économique le plus brutal de l'histoire qui s'en est suivi, PUBLICA a réalisé un résultat annuel étonnamment réjouissant. L'exercice se solde par une solide performance globale nette de 4,2%.

En 2020, les principales catégories d'actifs enregistrent toutes des rendements positifs. Au 31 décembre 2020, le degré de couverture global s'élève à 106,6%. Pour l'exercice sous revue, les frais de gestion administrative sont de 152 francs par personne assurée ou bénéficiaire de rentes et les frais de gestion de la fortune, qui s'établissent à 0,20%, restent globalement faibles.

Une performance globale de 4,2%

PUBLICA a réalisé une performance annuelle de 4,2% (9,0% l'année précédente) sur sa fortune totale consolidée de plus de 42,5 milliards de francs, en assurant une couverture des risques de change. La stratégie de placement pour les caisses de prévoyance ouvertes a généré une performance de 4,2% (9,2% l'année précédente), alors que le résultat de la stratégie de placement pour les caisses de prévoyance fermées est de 3,9% (6,8% l'année précédente).

Lors de cet exercice, les principales catégories d'actifs ont toutes apporté une contribution positive à la performance globale de PUBLICA. L'effet le plus important est dû aux obligations : avec un rendement de 3,0%, leur contribution à la performance globale consolidée de PUBLICA a été de 1,8%. Concrètement, ce sont les emprunts d'État indexés sur l'inflation émis par les États-Unis et en Europe qui ont généré le meilleur rendement (7,4%), suivis des investissements en dette privée (7,3%), des obligations d'État émises par la Grande-Bretagne (7,1%) et des emprunts d'État des pays émergents en dollars américains (7,1%).

En ce qui concerne l'immobilier, le résultat annuel est aussi globalement positif : à fin 2020, les immeubles suisses détenus directement (revalorisation incluse) affichent un rendement de 5,3%. Il en résulte donc une contribution de 0,3% au rendement global.

Une caisse de prévoyance fermée en découvert

Malgré l'abaissement du taux d'intérêt technique à 0,5% au cours de l'année précédente, les caisses de prévoyance fermées ont vu leur degré de couverture s'améliorer. Grâce à l'évolution positive des marchés financiers, une seule caisse de prévoyance présente encore un découvert réglementaire à fin 2020. Le degré de couverture consolidé, toutes caisses de prévoyance fermées confondues, est de 103,1% au 31 décembre 2020.

Des frais de gestion en baisse

Les frais de gestion administrative par personne assurée ou bénéficiaire de rente ont connu une nouvelle baisse par rapport à l'année précédente grâce à des investissements dans l'informatique et à un renforcement de l'efficacité des processus. Ils s'élèvent à 152 francs en moyenne (160 francs l'année précédente). Les frais de gestion de fortune se maintiennent au bas niveau de l'année précédente, soit 0,20%.

Renforcement du développement durable dans l'activité de placement

PUBLICA a continué à développer le concept « Investir de manière responsable », qui intègre explicitement des risques sociaux, éthiques et écologiques et liés à la gouvernance d'entreprise dans l'analyse financière traditionnelle. Pour la première fois, PUBLICA a publié un rapport sur la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Ce rapport se fonde sur la grille du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD pour Task Force on Climate-related Financial Disclosure).

En complément de l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR), PUBLICA a adhéré début décembre 2020 à quatre autres réseaux internationaux qui s'engagent pour des placements durables. En rejoignant ces réseaux, PUBLICA se donne accès aux meilleures pratiques internationales.

Une offre de portail pour la communication en ligne

PUBLICA intensifie ses travaux en vue d'une meilleure communication numérique. Au second semestre 2021, les personnes assurées auront l'opportunité d'accéder à des informations et services via un portail en ligne.

Vous trouverez le détail des chiffres du rapport de gestion sur notre site Internet : publica.ch > Qui sommes-nous ? > Rapport de gestion > Rapport de gestion 2020.

Doris Bianchi

à propos de l'avenir de PUBLICA

Vous êtes directrice de PUBLICA depuis plus de six mois maintenant. Comment avez-vous vécu cette période ?

Des mois intenses, avec une grande pluralité de tâches. Mais enrichissants, car la collaboration chez PUBLICA est bien huilée et les collaborateurs et collaboratrices sont très engagés. En plus, j'évolue dans un univers fort intéressant, avec des problématiques complexes et de nombreux groupes d'intérêts.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

La prévoyance en tant que telle. C'est un domaine qui place l'humain au centre de tout, il y est question de revenus et de protection sociale. Parallèlement, la prévoyance professionnelle permet aux employeurs de se positionner de manière attrayante en offrant de bonnes conditions de travail. Les atouts de ce partenariat social sont multiples. Toutefois, l'environnement des caisses de pensions est aujourd'hui confronté à de nombreuses incertitudes. C'est ce qui fait tout l'intérêt et la variété de ce travail.

De quelles incertitudes s'agit-il ?

Je parle des incertitudes sur les marchés financiers, par exemple du bas niveau actuel des taux d'intérêts. Je constate qu'en matière de gestion des risques financiers, PUBLICA est très bien préparée. Au sein de notre caisse de pensions, les processus et mécanismes sont parfaitement articulés entre eux. Cette faculté nous permet de faire face souverainement à ces incertitudes.

À quels défis la prévoyance professionnelle en Suisse sera-t-elle confrontée selon vous dans les deux à six prochaines années ?

Le premier des défis qui se posent est de préserver la stabilité de la prévoyance professionnelle dans un environnement de taux bas. L'activité de placement devient une tâche d'autant plus exigeante. Dans ce contexte, le dialogue avec les employeurs et les personnes assurées revêt aussi une importance accrue. Ces dernières se demandent en effet si le

niveau de prestations actuel pourra encore être garanti à l'avenir.

Un autre défi concerne la modernisation de la prévoyance professionnelle afin qu'elle tienne compte des modes de vie d'aujourd'hui et des nouvelles formes de travail. La prévoyance professionnelle a été conçue sur l'hypothèse d'une carrière professionnelle à temps plein, avec une progression salariale, qui permettait la constitution de l'avoir de vieillesse correspondant. Cependant, la réalité du marché du travail est souvent tout autre, notamment pour les femmes. Les interruptions de travail et le travail à temps partiel y sont monnaie courante. La prévoyance professionnelle doit intégrer ces évolutions du monde du travail.

Le troisième enjeu tient à l'arrivée de la numérisation dans la prévoyance professionnelle. Ce que d'autres prestataires de services financiers ont déjà réalisé, par exemple un accès en ligne direct à son compte, devient aujourd'hui réalité chez PUBLICA. J'aimerais accentuer ce processus de numérisation. Une plateforme numérique présente, d'une part, plusieurs avantages pour les personnes que nous assurons avec un accès simplifié à leurs données de prévoyance et donc des simulations plus aisées concernant leur avoir de vieillesse personnel. D'autre part, elle a un effet positif sur la structure de frais et l'efficacité au sein de notre entreprise.

Vous parlez de numérisation. À quel point PUBLICA est-elle innovante ?

À l'automne, avec l'introduction du portail pour les personnes assurées, nous aurons fait un grand pas en avant. Les personnes assurées auront plus de facilité à accéder à leurs données de prévoyance. Et elles pourront réaliser des calculs simples concernant leur rente de vieillesse future. Par ailleurs, dans le domaine de l'Asset Management, PUBLICA est un des investisseurs institutionnels les plus novateurs. Grâce à notre taille et au grand savoir-faire de nos experts et expertes, nous parvenons à évaluer de nouvelles catégories d'actifs. Lorsque ces dernières répondent au profil de risques

que nous avons défini, nous pouvons procéder aux investissements correspondants.

Concernant les valeurs écologiques, sociales et éthiques, PUBLICA est pleinement consciente de la responsabilité qui est la sienne dans le cadre de son activité de placement. Elle n'a de cesse d'ailleurs de développer le concept « Investir de manière responsable ».

Qu'est-ce donc que ce concept ?

Il s'articule autour de trois axes. Le premier concerne l'exercice systématique des droits d'actionnaire. Les deux autres sont consacrés à l'évaluation des risques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise au sein du portefeuille de titres et dans les placements immobiliers directs. Nous soumettons les placements à un processus systématique qui permet d'identifier les opportunités et les risques et, sur la base des critères ainsi définis, nous prenons les décisions d'investissement dans toutes les catégories d'actifs. À terme, nous voulons utiliser davantage de paramètres et un reporting accru pour vérifier l'impact de nos décisions d'investissement.

Ce dernier aspect est le plus ambitieux, car nous avançons ici en terre inconnue. Il n'existe pas encore d'outils d'évaluation consolidés et PUBLICA endosse ici un rôle de précurseur. Grâce à cet indice boursier climatiquement efficace, nous tentons d'atteindre la meilleure mesurabilité et évaluation possible grâce aux informations à notre disposition.

Revenons à la prévoyance professionnelle : « Le mariage ne constitue pas une assurance-vie pour les femmes. »

Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en entendant cette phrase ?

C'est un argument du Tribunal fédéral en lien avec son récent arrêt concernant le droit du divorce. Cette jurisprudence aura également des effets sur la prévoyance parce qu'elle tend à renforcer la contribution des femmes au revenu lucratif. Cela jouera en faveur de la prévoyance des femmes.

Pour moi, l'indépendance économique des femmes est une valeur centrale. Afin que cette dernière puisse se concrétiser, il est nécessaire de créer les conditions-cadres adéquates, comme de bonnes offres de garde pour les enfants.

Les femmes avec enfants travaillent majoritairement à temps partiel, alors que les pères travaillent plutôt à temps plein. Cette répartition qui favorise le « Gender Pay Gap » accroît de fait le « Gender Pension Gap » à la retraite. D'après vous, quels sont les moyens d'éviter à l'avenir ces pertes de revenus et ces lacunes dans la prévoyance vieillesse ?

Il y a une différence considérable entre la rente de vieillesse des hommes et celle des femmes. La prévoyance professionnelle est en première ligne. Finalement, ces différences de rentes sont le reflet de ce qui se passe dans la vie active. On voit clairement ici les effets négatifs du travail partiel des femmes lorsqu'elles arrivent à la retraite. En pleine vie active, la solution du travail partiel peut sembler un bon compromis financier. Toutefois, on occulte souvent qu'à la retraite, le pendant du travail à temps partiel est une rente partielle. Une plus forte sensibilisation à ce thème de la prévoyance professionnelle est donc nécessaire.

Car les jalons d'une bonne prévoyance vieillesse se posent dès le début du parcours professionnel. Même si la retraite semble un horizon encore très lointain, le taux auquel on travaille et l'organisation des tâches familiales sont déjà importants pour le devenir de la future rente.

Pour moi, cette sensibilisation fait partie des tâches qui incombent à PUBLICA. Il importe d'expliquer les effets de tel ou tel modèle sur la rente ultérieure. Les rachats ou le versement de cotisations d'épargne plus élevées comptent au nombre des moyens existants pour prévenir les lacunes de couverture affectant l'avenir de vieillesse.



PUBLICA a-t-elle la possibilité de rendre le thème de la prévoyance vieillesse plus attrayant et surtout compréhensible pour le plus grand nombre ?

Par essence, la prévoyance professionnelle est un sujet ardu, qui n'est pas des plus intuitifs. C'est donc aussi de la responsabilité de PUBLICA d'éveiller cet intérêt pour la prévoyance professionnelle. En proposant des explications simples et en partant des situations de vie des personnes que nous assurons.

Quels autres moyens les femmes ont-elles d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine ?

PUBLICA propose des cours sur les thèmes « Prévoyance et finances » et « Prêts pour la retraite ». Ces cours d'introduction ont pour but de se faire une vue d'ensemble de la prévoyance professionnelle, afin de pouvoir s'y plonger de manière plus approfondie par la suite.

Si vous aviez droit à trois vœux, lesquels formuleriez-vous pour PUBLICA ?

Je souhaite à PUBLICA de conserver sa stabilité financière, de verser des rentes permettant aux personnes qu'elles assurent de vivre bien aussi quand elles seront à la retraite, et de contribuer à contrer le changement climatique grâce à son activité de placement.

Et pour vous-même ?

Pouvoir éradiquer la pandémie de Covid-19, abolir les préjugés et redistribuer équitablement la richesse.

Les vacances d'été approchent – qu'est-ce que vous n'êtes pas près d'oublier dans vos bagages ?

Mes chaussures de randonnée.

Séminaires sur la prévoyance

Le monde de la prévoyance professionnelle est complexe. S'y retrouver et prendre les bonnes décisions au bon moment n'est pas toujours facile.

C'est avec plaisir que nous vous proposons notre aide.

Pour les personnes assurées au sein des caisses de prévoyance de l'ASR, du domaine des EPF, de la FINMA, de l'IFFP, de l'IFSN, de l'IPI, de METAS, du MNS, des organisations affiliées, de PUBLICA et de Swissmedic, PUBLICA organise régulièrement des séminaires d'une journée, en allemand et en français. Ces cours vous permettent d'identifier les questions qui vont se

poser dans votre cas, de savoir à quel moment les clarifier et de connaître les moyens à votre disposition pour vous guider dans vos décisions.

Une fois l'accord de votre employeur obtenu, vous pouvez vous inscrire et participer aux cours en compagnie de votre conjoint ou de votre partenaire. Actuellement, les cours ont lieu en ligne.

Dates des cours pour l'année 2021

« Prêts pour la retraite »

Date	Délai d'inscription	Langue
Mercredi 15.09.2021	01.09.2021	Allemand
Jeudi 30.09.2021	16.09.2021	Français
Jeudi 04.11.2021	20.10.2021	Allemand

« Prévoyance et finances »

Date	Délai d'inscription	Langue
Mercredi 01.09.2021	16.08.2021	Allemand
Jeudi 07.10.2021	23.09.2021	Français
Jeudi 14.10.2021	30.09.2021	Allemand

Nous avons éveillé votre intérêt ?

Vous trouverez la description détaillée et la date des prochains séminaires ainsi que les conditions de participation sur publica.ch > Sélectionnez votre caisse de prévoyance > Cours.

Les personnes assurées auprès de la caisse de prévoyance de la Confédération sont priées de s'adresser à leur service du personnel pour ce qui est des cours qui leur sont proposés.

Maintien volontaire de l'assurance dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Avec l'introduction du maintien volontaire de l'assurance selon l'art. 47a LPP, la réforme des prestations complémentaires (PC) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 a également une influence sur la prévoyance professionnelle. Qu'implique ce changement de pratique pour les personnes assurées ?

Maintien volontaire de l'assurance selon l'art. 47a LPP

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les personnes assurées ayant atteint l'âge de 58 ans qui perdent leur emploi du fait de la dissolution des rapports de travail par l'employeur ont la possibilité de maintenir leur assurance dans leur caisse de prévoyance auprès de PUBLICA.

Quels sont les avantages du maintien de l'assurance ?

L'avoie de vieillesse épargné jusqu'à la dissolution des rapports de travail reste chez PUBLICA et ne doit pas être transféré à une institution de libre passage. Il est possible de percevoir une rente de vieillesse après le départ à la retraite.

Combien coûte le maintien de l'assurance ?

L'assurance peut être maintenue à hauteur de la totalité ou de la moitié du dernier salaire assuré. La personne assurée qui demande le maintien de l'assurance doit s'acquitter :

- de la totalité de la prime de risque (pour les risques décès et invalidité) ;
- des cotisations d'épargne, part de l'employé et part de l'employeur (si elle continue à alimenter sa prévoyance vieillesse) ;
- des frais administratifs (pour la gestion du compte) ;
- des éventuelles cotisations d'assainissement (part de l'employé uniquement).

Pendant combien de temps l'assurance peut-elle être maintenue ?

Le maintien de l'assurance peut être résilié à tout moment.

Il est également résilié dans les cas suivants :

- lorsque la personne assurée retrouve un emploi et que plus des deux tiers de la prestation de sortie doivent être transférés dans la nouvelle caisse de pensions en vue du rachat des prestations réglementaires complètes tel qu'il est prescrit par la LPP ;
- lorsque la personne assurée atteint l'âge de 65 ans ;
- en cas de non-paiement des frais administratifs.

Pour tout complément d'information concernant les dispositions applicables dans votre caisse de prévoyance et la demande de maintien de l'assurance, veuillez prendre contact avec votre interlocuteur ou interlocutrice.

Vous trouverez ses coordonnées sous publica.ch > Votre prévoyance > Votre interlocuteur.



Assemblée des délégués de PUBLICA : élection des représentants et représentantes des personnes employées au sein de la Commission de la caisse

L'élection de renouvellement général de l'Assemblée des délégués de PUBLICA a eu lieu en ligne le 6 novembre 2020. Les résultats ont été publiés sur notre site Internet fin novembre 2020.

En mars 2021, l'Assemblée des 80 membres nouvellement élus a reconduit par écrit sa présidence.

Au cours de la séance de l'Assemblée du 20 mai 2021, qui s'est tenue à distance pour cause de pandémie, les huit représentants et représentantes des personnes employées ont été élus, toujours en ligne, pour les quatre années que durera leur mandat au sein de la Commission de la caisse (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2025). Composée paritairement, la Commission de la caisse est l'organe de direction stratégique de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA.

Vous trouverez les nouveautés et les informations générales concernant l'Assemblée des délégués et la Commission de la caisse PUBLICA sur publica.ch > Qui sommes-nous ? > Organisation.



PUBLICA souhaite la bienvenue à trois nouvelles organisations !

Au 1^{er} janvier 2021, la Conférence des procureurs de Suisse CPS s'est affiliée à la caisse de prévoyance des organisations affiliées. Par ailleurs, la Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage REDOG et le Swiss Polar Institute ont décidé à leur tour de s'affilier à la caisse de prévoyance des organisations affiliées au 1^{er} avril 2021.

Katrin Schneeberger

Directrice de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

À quoi ressemble votre poste de travail ?

Du fait de la pandémie, je suis quelque peu enchaînée à mon bureau chez moi ou au bureau de l'ensemble du Papiermühle à Ittigen. Mais j'espère bientôt pouvoir ressortir, aller sur place, c'est-à-dire là où se posent les questions. Je pense par exemple à une visite concernant les mesures de protection des troupeaux dans le cadre de la problématique des loups ou à un besoin d'intervention visible dans les forêts en raison du changement climatique. Je suis également impatiente de reprendre les discussions de visu avec les groupes d'intérêts des cantons ou des associations. Je ne suis pas du genre à tout régler depuis mon bureau, j'aime me rendre compte de mes propres yeux de ce dont il s'agit et entendre par moi-même les revendications des personnes concernées. C'est précieux pour élaborer une bonne solution. La collaboration avec les partenaires étrangers, en

particulier mes homologues des autres offices de l'environnement, tient également une place centrale.

Depuis quand travaillez-vous à l'OFEV, et pour quelles raisons ?

Je suis directrice de l'OFEV depuis le 1^{er} septembre 2020. Mon domaine, c'est la géographie, je m'intéresse donc depuis longtemps aux questions liées à l'environnement et au développement durable. Au lycée déjà, la géographie était ma matière préférée car elle traite de problématiques d'actualité pour la société, à l'époque le dépérissement des forêts ou la coopération internationale. Je suis une généraliste, je m'y entends donc un peu dans tous les domaines, mais beaucoup, nulle part. C'est une bonne condition pour arriver à relier entre eux des domaines spécialisés. Pour moi, la boucle est bouclée avec ma prise de fonction comme directrice de l'OFEV, l'autorité compétente pour les questions environnementales. Ce sont des thèmes qui concernent notre avenir et qui nous interpellent en tant qu'individu, mais aussi comme société. C'est un réel honneur et une grande responsabilité d'être à la tête de l'OFEV : pour moi, l'emploi de rêves. À ce poste, je peux peser sur le fond de la politique environnementale et continuer à faire évoluer cet office.

Comment expliquez-vous ce que vous faites à votre entourage ?

Les activités de l'OFEV sont très variées et, de A comme Air à Z comme Zones alluviales, en passant par P comme Produits chimiques, nous traitons de très nombreux sujets. D'où la très grande diversité de mes tâches. En tant qu'office compétent, l'OFEV est le défenseur des questions environnementales. Je donne en général des exemples d'actualité dont mon entourage a déjà entendu parler dans les médias pour expliquer ce que je fais : actuellement, par exemple, limiter le réchauffement climatique par la réduction des émissions de CO₂ – le peuple votera d'ailleurs en juin sur la révision totale de la loi sur le CO₂. Ou la réglementation sur les loups – nous travaillons à la révision de l'ordonnance sur la chasse sur mandat du Parlement. J'explique aussi à mon

entourage notre objectif d'arrêter la disparition d'espèces, à savoir comment nous mettons en œuvre le plan d'action Biodiversité et élaborons un contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité. Générer moins de déchets et encourager le recyclage, autrement dit renforcer l'économie circulaire, est une thématique généralement bien connue du grand public. Le Parlement élabore en ce moment des propositions en ce sens. Toutes ces questions sont des sujets éminemment politiques dans lesquels il convient de peser les intérêts et revendications souvent divergents.

À quoi remarquez-vous que vous vieillissez ?

Je me sens très à l'aise avec mon âge « médian ». C'est formidable d'être encore en pleine forme, sans ne plus avoir à tout essayer. Je remarque surtout que je vieillis quand je vois que les enfants de ma sœur ou de mes amis sont maintenant adultes. Ma très grande expérience professionnelle me permet de prendre les choses avec plus de recul et donc d'incarner une position plus claire.

Comment vous préparez-vous pour l'avenir ?

Sur le terrain de la prévoyance, pas très bien. Je me contente de verser des cotisations dans le cadre du pilier 3a et c'est tout. Il faut dire que je suis un peu fataliste dans ce domaine, je pense que de toute façon, rien ne se passe comme on l'envisage. Je me sens privilégiée : tout va bien pour moi tant sur le plan personnel que professionnel.

À mes yeux, ce qui importe vraiment, c'est de veiller à ce qu'il en aille de même pour les générations à venir, c'est-à-dire nos enfants et nos petits-enfants. Et voilà les sujets majeurs que nous devons prendre à bras-le-corps : ralentir le réchauffement climatique, prévenir la destruction de la biodiversité, renforcer l'économie circulaire et réduire l'empreinte écologique. Si nous n'agissons pas maintenant, nous laisserons un lourd héritage à la prochaine génération. C'est la raison pour laquelle pour moi, cela fait sens de travailler pour l'OFEV.



LPP : mesdames, pensez à votre prévoyance !

Lisa, 50 ans, est poursuivie depuis longtemps déjà par un sentiment latent d'insécurité quand elle pense à ses finances personnelles et à sa prévoyance. Une fois ses études terminées, elle a travaillé quelques années à l'étranger, puis à son retour en Suisse quelques mois dans une petite entreprise, avant de fonder une famille avec son partenaire. Cinq ans après la naissance de son second enfant, elle a recommencé à travailler à mi-temps comme contrôleuse au sein d'un office fédéral. Ses enfants sont maintenant autonomes et Lisa profite de sa nouvelle liberté ; elle peut enfin se consacrer davantage à son hobby, le marathon.

Lisa a trouvé le parfait équilibre entre son travail et sa vie personnelle, mais quels effets ce choix de vie a-t-il sur sa prévoyance personnelle ? Des embûches et des cas de prévoyance se font jour à diverses étapes de son parcours de vie.

Cas de prévoyance n° 1 : études

Lisa a toujours eu un petit job parallèlement à ses études mais elle ne gagnait pas beaucoup et ses revenus étaient en-dessous du seuil d'entrée LPP. Elle n'est pas non plus certaine d'avoir bien versé la cotisation minimale AVS pendant toute la durée de ses études.

Cas de prévoyance n° 2 : séjour à l'étranger

Pendant cette période, Lisa n'était pas assurée selon la LPP et n'a pas non plus pu se constituer un avoir de vieillesse au sein d'une caisse de pensions. Elle n'a commencé à verser des cotisations dans le 2^e pilier qu'à l'âge de 30 ans.

Cas de prévoyance n° 3 : interruption de l'activité lucrative

Au moment où elle avait arrêté de travailler, Lisa ne pouvait plus se permettre d'effectuer des versements dans sa caisse de pensions. Lisa n'avait pas non plus versé de cotisations AVS volontaires. Cela a une incidence négative sur le montant de sa rente.

Cas de prévoyance n° 4 : travail à temps partiel

L'employeur et l'employée paient respectivement leur part des cotisations AVS (1^{er} pilier) et des cotisations dans la caisse de pensions (2^e pilier). En cas de travail à temps partiel, le salaire assuré qui conditionne les cotisations à verser dans la caisse de pensions est inférieur à celui qui correspondrait à un poste à temps complet. Contrairement aux autres caisses de pensions, PUBLICA tient pourtant compte du degré d'occupation pour le calcul du salaire assuré.

Toutefois, des revenus inférieurs signifient toujours des cotisations plus basses. La faiblesse des revenus rend difficile les rachats volontaires dans la caisse de pensions qui permettraient d'épuiser le potentiel de rachat et d'améliorer l'avoir de vieillesse. Compte tenu de la réduction du taux d'occupation et des moindres revenus qui en résultent, se constituer une épargne privée supplémentaire dans le cadre du 3^e pilier devient aussi un défi financier.

Lisa redoute d'importantes lacunes dans sa prévoyance vieillesse. Malgré une bonne formation et de longues années de travail, elle va devoir restreindre son niveau de vie une fois à la retraite. Le pressentiment se confirme et Lisa veut affronter la réalité. Quelles possibilités s'offrent à elle ?

- 1.) Commande d'un extrait de compte individuel auprès de l'AVS sous www.ahv-iv.ch, afin de combler d'éventuelles lacunes de cotisations (avec effet rétroactif sur les cinq dernières années seulement).
- 2.) Contrôle du certificat de prévoyance de la caisse de pensions (envoyé par courrier fin mars 2021).
- 3.) Les avoirs de prévoyance découlant de rapports de travail antérieurs et présumés perdus peuvent être annoncés auprès de la Centrale du 2^e pilier sous www.zentralstelle.ch.
- 4.) Ouverture d'un compte de prévoyance du 3^e pilier afin de compenser les pertes financières résultant du modèle de famille choisi, grâce à des dépôts d'épargne privée.

L'histoire de Lisa est une pure fiction. Mais elle démontre que prendre en main ses finances personnelles est un aspect élémentaire pour pouvoir maintenir son niveau de vie habituel y compris à la retraite. PUBLICA développera une série sur cette thématique dans les prochaines éditions du magazine « La prévoyance ».

Si vous avez des questions sur votre certificat de prévoyance, nos conseillers et conseillères à la clientèle vous apporteront volontiers leur soutien. Vous trouverez leurs coordonnées sur votre certificat de prévoyance.



De nouvelles têtes chez PUBLICA



Martin Weissleder, responsable du service Ressources humaines

Martin Weissleder a pris ses fonctions de responsable des Ressources humaines de PUBLICA le 1^{er} mai 2021. Fort d'une grande expérience de l'administration des affaires dans la gestion stratégique et opérationnelle des ressources humaines, ce diplômé en sciences de l'éducation est également titulaire d'un MBA Executive Master en ressources humaines. De par son activité d'enseignant à la Haute école spécialisée bernoise BFH et à l'Institut suisse de police, il maîtrise en outre parfaitement les thèmes de la formation de base et de la formation continue. Âgé de 58 ans, Martin Weissleder est marié, père de deux filles adultes et domicilié à Chiètres (FR). Il consacre son temps libre au waterpolo à Fribourg.



Beatrice Rychen, responsable du service Communication d'entreprise

Beatrice Rychen a repris la direction du service Communication d'entreprise au 1^{er} mars 2021. Cette économiste d'entreprise HES âgée de 39 ans possède un MAS en Corporate Communication Management et une formation de facilitatrice. Elle dispose d'une large expérience de la communication acquise au sein d'organisations à but non lucratif et dans le secteur économique. Beatrice Rychen vit à Berne avec sa fille et son époux. L'hiver, on peut croiser cette fervente amie de la nature sur les pistes et l'été, en camping près d'un lac avec son combi VW.



Tristan Imhof, responsable du service Prévoyance

Tristan Imhof est le nouveau responsable du service Prévoyance de PUBLICA depuis le 1^{er} avril 2021. Valaisan d'origine, cet avocat possède une longue expérience dans le conseil stratégique en matière de prévoyance ainsi que dans les questions réglementaires concernant le 2^e pilier. Tristan Imhof a 49 ans et vit en ville de Berne avec sa famille. Pendant ses loisirs, il s'adonne au chant a capella dans un ensemble et aime s'évader dans la nature.

Des données accessibles 24 heures sur 24, tout simplement

Le nouveau portail en ligne permet aux personnes assurées chez PUBLICA d'accéder directement à leurs données de prévoyance, en tout lieu et à tout moment.

PUBLICA avance à grands pas dans l'application de sa stratégie de numérisation. Le nouveau portail pour les personnes assurées sera mis en ligne sur publica.ch fin 2021. Grâce à cette solution numérique, vous aurez la possibilité de vérifier vos données de prévoyance, d'effectuer des rachats, de réaliser des simulations et d'avoir une vue d'ensemble des principaux chiffres clés de votre caisse de prévoyance, quand vous voudrez et où que vous soyez.

En introduisant ce portail numérique, PUBLICA compte notamment écourter les délais de réponse aux demandes des clients, contribuer significativement à la protection de l'environnement et réduire durablement les frais administratifs.

Vous recevrez en temps voulu un courrier personnel vous expliquant comment vous connectez. Nous sommes impatients que vous puissiez vous enregistrer et nous faire part de vos réactions. Le portail en ligne pour

les bénéficiaires de rentes sera vraisemblablement disponible fin 2022.

Souhaitez-vous dès aujourd'hui être informé(e) personnellement au sujet du nouveau portail pour les personnes assurées ? Il vous suffit d'envoyer un bref e-mail à l'adresse uk@publica.ch.

Vous trouverez de plus amples informations sur le portail pour les personnes assurées dans l'édition n° 2/21 du magazine « La prévoyance ».

Prof. Dr Mario Schirmer

Département Ressources aquatiques et eau potable, Eawag

Je suis un être chanceux – né en 1964 à Dresde, mon rêve d'enfant, à moi fils de boulanger, était de devenir astronome. Je ne me faisais pas trop d'illusions, car dans l'ancienne RDA, il n'y avait qu'une seule place pour étudier l'astrophysique. Mon professeur m'a conseillé de me tourner plutôt vers des études de géophysique en me disant que ce cursus n'était pas éloigné de l'astrophysique. À l'époque, en RDA, il y avait toutefois un moyen de chantage à notre rencontre à nous, jeunes hommes, qui rêvions de faire les études de notre choix : nous devons d'abord servir trois ans dans l'armée. Ces trois années m'ont terriblement marqué tant elles étaient difficilement conciliables avec mes propres valeurs. Alors que je commençais mes études de géophysique, j'ai tout de suite compris qu'elles n'avaient pas grand-chose à voir avec l'astrophysique et ai décidé alors de me concentrer sur les méthodes de prospection de l'eau. Au moins l'eau, me disais-je, on en aura besoin partout et tout le temps.

Tout en étudiant, je m'efforçais déjà de me trouver une place de doctorant en gestion des eaux. Et je l'ai décrochée. Un autre obstacle du régime communiste de l'ex-RDA s'est alors dressé sur ma route. Il fallait que j'adhère au SED, le Parti socialiste unifié d'Allemagne. Seule la chance et une promesse d'embauche ultérieure aux services des eaux de Dresde m'ont permis de me tirer de ce mauvais pas. Lorsque j'ai débuté mon doctorat, la RDA n'existait plus et j'ai été envoyé à Stuttgart dans le cadre d'un projet universitaire, quittant ainsi Dresde.

J'avais déjà rencontré au lycée celle qui est toujours à mes côtés aujourd'hui. Avec ma femme Kirstin, nous avons depuis lors toujours cheminé ensemble : études, enfants, carrière – nous avons tout surmonté ensemble, en nous soutenant mutuellement et avec beaucoup de persévérance. C'est de concert que nous avons déménagé de Dresde à Stuttgart, avant de nous établir pour six ans au Canada, où nous avons tous les deux soutenu notre thèse à l'université de Waterloo. À toutes les étapes, nous étions portés par le soutien indéfectible de nos amis, familles et mentors.



Prof. Dr Mario Schirmer

Et c'est justement ce soutien qui m'a accompagné par le passé, cette chance qui m'a souri tout au long de mon parcours, dont, à mon tour, j'aimerais faire profiter les autres quand, dans huit ans, je serai à la retraite. Dans un premier temps, j'aimerais organiser une grande fête avec tous les doctorants et doctorantes que j'ai encadrés au cours de ma carrière. Leur évolution professionnelle m'intéresse beaucoup et je suis resté en contact avec chacun d'entre eux. Par la suite, j'aimerais continuer à transmettre mon expérience comme coach et mentor dans le domaine scientifique. Cet engagement, je voudrais aussi le vivre en tant que membre du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) pour la Direction du développement et de la coopération (DDC). Pour l'instant, j'ai du mal à imaginer que je pourrais passer d'une activité de 100% à plus rien.

Au printemps, j'aurai l'opportunité d'effectuer une première mission pour la DDC en République démocratique du Congo. Il s'agit d'appuyer une équipe de projet en tant qu'hydrogéologue afin d'identifier des nappes phréatiques qui pérenniseraient l'alimentation en eau d'environ 330 000 personnes. Je suis impatient de découvrir ce que me réservent ces nouveaux champs d'action et je me réjouis de relever ce nouveau défi. Je suis convaincu que ma bonne fortune sera à nouveau au rendez-vous.



PUBLICA est à votre service.

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne en charge de votre suivi sur votre certificat de prévoyance ou votre attestation de rentes et sur publica.ch, à la rubrique « Votre interlocuteur » dans le domaine consacré à votre caisse de prévoyance.

Nous sommes également à votre disposition si vous préférez nous rencontrer pour un entretien personnalisé. Dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous, par e-mail ou par téléphone, suffisamment à l'avance, afin que nous puissions vous consacrer tout le temps nécessaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Le vendredi : de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Impressum

Éditrice

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Rédaction

Beatrice Rychen

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

beatrice.rychen@publica.ch

Texte et conception

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Création de la mise en page

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Mise en page du numéro

pomona media, Viège

Crédit photographique

Shutterstock

Keystone

Beat Schweizer

Ruben Wyttenbach

Traduction

Marie Duisit

Service de traduction de PUBLICA

Impression

Swissprinters AG, Zofingue

Tirage

Exemplaires en allemand : 33 500 ; en français : 8 300 ;

en italien : 2 300

ISSN 2296-6617

Magazine semestriel

Berne, mai 2021

Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Eigerstrasse 57, 3007 Berne

T +41 (0)58 485 21 11

F +41 (0)58 485 21 13

info@publica.ch

publica.ch